

JEAN-PAUL avait coutume d'idéaliser les théories, en les polarisant pour des raisons pédagogiques. À la régulation interne des marchés il opposait le paradigme de la régulation externe. Ces contrastes n'étaient que pédagogiques, mais pas idéologiques, dans son esprit ; il pouvait tour à tour préférer l'une ou l'autre des régulations. Il aimait que les universités soient autonomes, mettent en concurrence leurs grands cours et rémunèrent ses professeurs en partie au mérite (Fitoussi 2001), autant d'éléments de régulation interne. Mais il pensait en même temps que les politiques fiscales et budgétaires étaient essentielles à la cohérence d'ensemble du système économique, une régulation externe nécessaire, ne passant pas par les prix mais par des politiques publiques ambitieuses.

L'article « *Wage Distribution and Unemployment: The French Experience* » s'inscrit dans cette dualité des paradigmes. Il réfute l'idée que le salaire minimum, facteur de rigidité microéconomique, serait nécessairement la cause du chômage Européen élevé. Cet article, dont la partie empirique résume un travail plus exhaustif (Fitoussi et Zoëga, 1996) sur les expériences européennes des marchés du travail, s'inscrit dans une perspective plus large de critique des politiques monétaires des années 1990 et en particulier de la hausse des taux d'intérêt de 1993 pour aligner le Franc sur le Deutschemark et préparer la convergence qui amènerait à la monnaie unique. L'argument macroéconomique avait été avancé plusieurs fois, et notamment dans son influent rapport du CAE de 1998<sup>1</sup>. La cohérence de l'argument nécessitait cependant d'expliquer pourquoi le chômage, lié dans son esprit à une insuffisance de demande macro-économique, touchait en priorité

---

1. « Une politique monétaire anormalement restrictive – en raison de la volonté de maintenir la parité du franc par rapport au mark au moment où l'unification allemande conduisait la Bundesbank à augmenter ses taux d'intérêt – suivie plus récemment d'une politique budgétaire restrictive aux fins de réduire les déficits publics. », Olivier J. Blanchard, Jean-Paul Fitoussi, 1998, page 34.

les moins qualifiés. L'explication alternative la plus convaincante était en effet l'existence de rigidités à la baisse des salaires, provenant d'un niveau de salaire minimum national élevé et affectant toutes les catégories d'âge. Cet effet, combiné à l'existence de cotisations sociales importantes et augmentant le coût super brut pour l'employeur, restait à l'époque une excellente explication de l'écart de taux de chômage entre catégories.

Jean-Paul Fitoussi démarre dans cet article avec des explications alternatives des écarts de chômage : le turnover est plus élevé dans les jobs moins qualifiés. Il s'ensuit que la composante frictionnelle du chômage est plus importante chez eux, car ils sont moins attachés à leur emploi (un argument réitéré dans le rapport du CAE cité *supra*). Par ailleurs, les travailleurs plus qualifiés peuvent occuper ces emplois moins qualifiés dans l'attente d'un meilleur poste, ce qui contribue à la composante cyclique plus marquée du chômage des moins qualifiés.

Jean-Paul Fitoussi passe ensuite en revue la logique du rôle du salaire minimum dans le cadre de l'équilibre général exploré par ailleurs avec Pierre Dehez (1993, 1996) ; il introduit notamment un argument sur la non-unicité de l'équilibre et pose les bases d'une régulation par des transferts – un mécanisme de subventions aux salaires qui permet de restaurer un équilibre de plein-emploi tout en assurant un niveau de revenu 'satisfaisant', au-dessus du niveau de subsistance ou d'un niveau désiré de justice sociale.

Ce niveau de justice sociale dépend entre autres de la distribution des salaires. De trop grandes inégalités de revenu sont socialement indésirables. Or, à cette époque, les États-Unis traversent une période de forte augmentation des inégalités de salaires analysée à l'époque comme une hausse de la demande de qualifications.

Cette hausse des inégalités de revenu allait contribuer deux décennies plus tard à la hausse des inégalités de patrimoines – par accumulation d'épargne individuelle, mais aussi paradoxalement par un effet de bouclage macroéconomique ; l'accumulation d'épargne agrégée étant un facteur de baisse des taux d'intérêt d'équilibre, elle contribue très fortement à l'inflation des actifs. Il est ironique *a posteriori* de constater que la préconisation de la baisse des taux d'intérêt de la politique monétaire produirait les mêmes conséquences en matière d'inégalité de richesses que le laissez-faire de la flexibilité des salaires.<sup>2</sup>

---

2. Sans qu'il n'y ait d'incohérence intellectuelle : il est toujours loisible de baisser les taux et de redistribuer a posteriori les richesses.

Jean-Paul Fitoussi examine ensuite le rôle du salaire minimum en France sur le niveau du chômage en particulier des moins qualifiés. Il élimine dans un premier temps les aspects cycliques en régressant le chômage par éducation sur le chômage des hommes toutes catégories confondues et prend les résidus de cette régression comme chômage structurel. Il constate que ces résidus ont augmenté pour les moins qualifiés et les jeunes après 1981 (période au cours de laquelle le salaire minimum réel a plus augmenté). Il en déduit que le salaire minimum a bien un effet sur le chômage structurel de ces groupes ; mais n'en tire pas la conclusion qu'il faudrait le diminuer ou le laisser s'éroder, d'autant que les profils de taux de chômage par niveau d'éducation sont similaires au Royaume-Uni et aux États-Unis alors que la dynamique des salaires réels y a été très différente.

Sa conclusion est que le rôle de compression des inégalités dans le bas de la distribution joué par le salaire minimum est important. Pour éviter la montée du chômage des travailleurs susceptibles d'être écartés du marché du travail, il convient de subventionner les employeurs<sup>3</sup>. Cette politique qui peut prendre la forme d'allègements de charges a été mise en place systématiquement en France depuis les années 1990 et son principe n'a jamais été remis en cause depuis. Sans surdéterminer le rôle de cet article et des écrits de Jean-Paul, on peut cependant penser que le consensus politico-économique sur cette question lui est en large partie imputable, et a amené la France à s'éloigner de la trajectoire des années Reagan-Thatcher expérimentée à petite échelle en France en 1986-88 (Chirac-Balladur).

D'autres voies étaient proposées à la fin de cet article : un crédit d'impôt aux salariés moins qualifiés, mais qui selon lui stigmatiserait trop les salariés dans la perception de leur statut de travailleurs à bas salaire – un rappel opportun des effets psychologiques inattendus des politiques sociales ; ou une subvention par employé quel que soit leur niveau de qualification, que Jean-Paul Fitoussi jugeait in fine la meilleure car créant moins de distorsions. Il est amusant de constater que les principes incitatifs dont s'inspire ici Jean-Paul (la fixité du montant de subvention étant non-distorsive) sont ironiquement les mêmes que les principes ayant conduit à la *poll tax* de Margaret Thatcher. Mais cette dernière piste ne fut jamais explorée en France, sans doute parce

---

3. Il s'agit là d'interventions de court terme. A long terme, il plaide pour des politiques d'éducation visant à élever le niveau des travailleurs au niveau socialement acceptable de salaire que le SMIC visait.

que le nombre de travailleurs réellement affectés négativement par le niveau du salaire minimum est toujours resté très minoritaire et qu'une telle mesure aurait sans doute dilué l'efficacité de la mesure.

En conclusion, cet article très court et à la méthodologie succincte est plus intéressant pour son caractère pédagogique et synthétique, comme tous les articles des *Papers and Proceedings* de l'*American Economic Review*, que pour le caractère définitif de la démonstration : il a en effet eu le mérite de faire passer des idées profondes et qui ont eu gain de cause, à une période au cours de laquelle une partie du monde avait basculé dans la dérégulation, avec des succès relatifs comme aux États-Unis ou en Allemagne, mais avec des effets pervers et des conséquences dramatiques dans l'ex-empire soviétique. Jean-Paul Fitoussi aimait les explications simples et cohérentes du monde qui l'entourait.

## Références

- Blanchard O. J. et J.-P. Fitoussi, 1998, *Croissance et chômage*, La Documentation française, pp. 99, hal-01059597, page 34.
- Dehez P., et J.-P. Fitoussi, 1993, « Revenu minimum, allocations-chômage et subventions à l'emploi », *Revue Économique* (1996): 33-49, version antérieure de 1993 : *Document de travail OFCE*, novembre.
- Fitoussi J.-P., 1994, « Wage distribution and unemployment: The French experience », *The American Economic Review* 84 (2): 59-64.
- Fitoussi J.-P., et G. Zoega, 1996, *The 1990s Slump: Causes and Cures*, London: Palgrave Macmillan UK, p. 97-132.

Commentaire de l'article

Jean-Paul Fitoussi, 1994

« **Wage distribution and unemployment : The french experience** »

*American Economic Review*, 84 (2)